

Hebdomadaire n° 272
Lundi 14/10/2002

Publication de l'Assemblée
Générale des étudiants de
Louvain

Rue des Wallons, 67 1348 LLN
Tél. : 010.45.08.88 ou
010.47.81.13 Fax::
010.45.80.25
E-mail: Lasavate@agl.ucl.ac.be
Web:
www.agl.ucl.ac.be/savate/



Les 24Heures Vélo

SOMMAIRE

Le dossier :

- Refinancement de l'enseignement.....p.2
- Saint-Polycarpe et le refi-
nancement.....p.3
- Les 24h vélo de LLNp.4
- un vélo pour l'enseignement
.....p.4
- Entretien avec Anne-Marie
Kumps, administratrice
générale de l'UCL.....p.5
- La commission pour l'en-
seignement et les réformes
facultaires.....p.6

Culture :

Découvrez le 1er numéro de
l'Étincelle

Projets et vie étudiante

- Formation des délégués.....p.7
- Concours de rédaction sur la
mondialisation.....p.8
- Exercice d'écriture.....p.9
- Photo de la semaine.....p.10
- Programmation Radio
Helléna.....p.10

Agenda :

Plein d'activités pour la
semaine.....p.11-12

Les 24 heures vélo sont le plus grand rassemblement d'étudiants du pays. Cette semaine, près de 40 000 personnes sont attendues à Louvain-la-Neuve pour la 26ème édition de ce projet.

A l'instar de l'année passée, trois catégories de bécans seront de la fête : les folkloriques, les sportives et les humanitaires. Autour du circuit – revu et corrigé par rapport à la version 2001 –, de nombreuses animations agrémenteront la course : activités des kap's, animations pour enfants, podiums et concerts pour tous les goûts, et le village humanitaire, où les équipes de la catégorie humanitaire présenteront les projets qu'ils défendent. Vous trouverez le programme à l'intérieur de cette Savate.

Parmi les tentes à visiter dans le village des irréductibles (enfin, on l'espère), il y en a une qui est un peu particulière, puisqu'elle n'a rien à voir avec un projet humanitaire à proprement parler : celle de l'AGL.

Késako ? Une (demi) tente pour le refinancement de l'enseignement qui explique la raison d'être du vélo qui porte le même nom. Vous trouverez toutes les explications relatives à ce sujet à l'intérieur de ces pages. Bonne lecture.

Mathilde



AH LLN 24h vélo 10/2001



AH LLN 24h vélo 10/2001 JR

Le refinancement de l'enseignement

Des sous pour l'école : entre feuilleton politique à rallonges et austérité budgétaire, un projet de société.

“L'argent est le nerf de la guerre”. Concept bateau s'il en est. N'empêche, en politique, comprendre le financement d'un système, c'est souvent comprendre le système tout entier. Et les plus beaux projets, les réformes les plus généreuses resteront des vues de l'esprit si les sous ne suivent pas. Ainsi en a-t-il été de la plupart des réformes qui ont affecté l'enseignement ces dix dernières années: la création des Hautes Ecoles (le décret du 5 août 1995) contient des concepts intéressants, mais la faisabilité du décret a été ruinée par un mode de financement désastreux. Et ainsi de suite...

De même, au niveau local, les mesures d'austérité dans divers domaines comme le logement (voir La Savate de la semaine dernière), les restos U, l'encadrement ou l'entretien des bâtiments que nous ressentons cruellement aujourd'hui à l'UCL ne sont jamais que la énième onde de choc (même si d'autres facteurs comme la baisse du nombre d'étudiants à l'UCL joue aussi très fort) du séisme qu'a représenté la loi de financement de 1989, qui a bloqué les dépenses d'enseignement dans un cadre beaucoup trop exigü.

A cela, le mouvement étudiant répond par la revendication du refinancement de l'enseignement, projet extrêmement général et difficile à comprendre tant est parfois technique l'abord des questions qu'il pose. Mais projet extrêmement fort aussi, et porteur d'un sens démocratiquement fondamental : l'enseignement doit être une priorité collective. La société doit mettre les moyens nécessaires à fournir à tous un enseignement de qualité. Parce que c'est un instrument irremplaçable au service de l'égalité, parce que c'est une condition *sine qua non* pour créer des citoyens et parce que le développement social, économique ou culturel d'une société s'en nourrit.

C'est pour ces raisons que nous publions ici un dossier sur ce thème qu'on pourrait avoir tendance à considérer comme rébarbatif. C'est pour cette raison que nous avons voulu, dans la fête que constituent les 24h, mettre une petite touche politique en montant un vélo pour récolter symboliquement des fonds pour l'enseignement.

F.S.



Quelques dates pour comprendre :

1971 : Loi de financement des universités. L'Etat providence n'a pas encore subi le choc pétrolier : les dépenses publiques d'enseignement représentent plus de 7% du revenu national (PIB). Tout baigne.

1989 : Le drame. Après 15 ans d'austérité budgétaire, l'enseignement quitte le giron de l'Etat fédéral pour devenir matière communautaire. La loi de financement des Communautés est tellement mal foutue que la faillite est inéluctable à 5 ans. Aucune liaison à la croissance économique n'est prévue : les dépenses vont croître plus vite que les recettes.

1990 : Grandes grèves dans l'enseignement. Profs et étudiants commencent à réclamer un “refinancement de l'enseignement”.

1992 : Accords de la St Michel - St Quentin. En échange de sa participation à la réforme de l'Etat, Ecolo obtient un ballon d'oxygène pour la Communauté française.

1994-1996 : Vastes plans de rationalisation dans l'enseignement. Licenciement de 4000 profs. Réforme de l'enseignement supérieur non-universitaire qui voit ses dépenses jugulées dans une “enveloppe fermée” (sans tenir compte de l'évolution du nombre d'élèves, de l'évolution des coûts, etc.).

2000 : Un an après son arrivée au pouvoir, le gouvernement “Arc-en-Ciel” s'accorde sur le principe d'un dé-sous-financement de l'enseignement. C'est l'accord de la Sainte-Thérèse (16 octobre), qui sera concrétisé par celui de Saint-Polycarpe (23 janvier 2001). Les ressources seront enfin liées à la croissance mais le retard accumulé ne sera pas rattrapé : les dépenses publiques d'enseignement représentent désormais moins de 5% du PIB.

F.S.



Saint-Polycarpe = Refinancement ? Pas si sûr...

Le refinancement de l'enseignement est-il devenu réalité ? Les accords de la St-Polycarpe, il y a deux ans, sont-ils l'aboutissement de dix ans de revendications sociales ? C'est ce qu'affirment en cœur les partis politiques francophones, qui se sont coalisés pour l'obtention de ces accords face à un refus initial de leurs homologues du Nord du pays. Quelques nuances de taille s'imposent toutefois.

Sur les termes. Qu'entend-on par "refinancement" ? On touche ici au projet politique que chacun veut porter. Si on entend par "refinancement" le fait de rendre viable une institution (la Communauté française) ne disposant pas du droit de percevoir des impôts en faisant en sorte que ses moyens croissent au même rythme que les dépenses prévues, on peut *grosso modo* considérer St-Polycarpe comme un refinancement.

Si par contre, on entend par "refinancement" le fait de réinvestir dans l'enseignement, d'en faire une priorité budgétaire et politique, en lui donnant les moyens d'entreprendre de nouvelles politiques, de répondre à de nouveaux défis, de lutter contre la marchandisation, alors, non, St-Polycarpe n'est pas un "refinancement"! Pour le mouvement étudiant, c'est cette dernière vision qui prévaut et St-Polycarpe n'est dès lors plus, si l'on veut, qu'un "dé-sous-financement", non négligeable dans le contexte actuel, mais insuffisant et médiocre au niveau du projet politique qu'il sous-tend.

Et le contexte institutionnel complexe dans lequel la Belgique fonctionne ne

peut décevoir servir de prétexte à cet échec. Bien sûr que les systèmes de décision en Belgique sont lourds, mais si c'est au point d'empêcher la réalisation des projets démocratiquement voulus par tous, alors il faut remettre en cause ce fonctionnement. Le détournement du débat relatif à l'affectation des ressources communes au nom de l'ingénierie institutionnelle est inacceptable.

Sur la réalité de la liaison à la croissance. Mine de rien, plusieurs mécanismes obèrent méchamment les transferts financiers attendus. D'abord, la liaison à la croissance du financement des communautés ne se fera qu'à 90%. Mais surtout, le mécanisme de répartition du refinancement n'obéit plus à la solidarité fédérale qui prévalait jusqu'

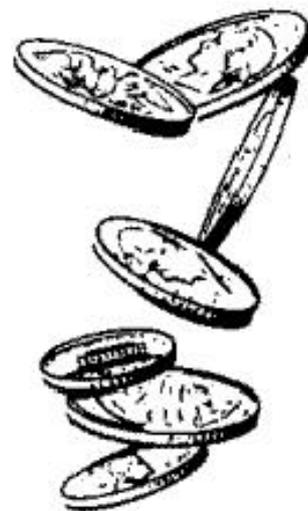
ici – chacun met dans le pot et on répartit selon les besoins – mais bien à une logique confédérale – chacun retouche en fonction de ses richesses: on parle du principe du "juste retour".

Concrètement, le refinancement n'est pas réparti entre les Communautés selon la clé, qui prévalait jusqu'ici, du nombre d'élèves de 6 à 17 ans inscrits dans l'enseignement de l'une ou l'autre communauté mais bien en fonction de la contribution à l'impôt sur les personnes physiques de chacune de régions. Accessoirement (!), les francophones de Flandre et une partie des Bruxellois (la clé de répartition linguistique de 80/20 retenue pour Bruxelles étant extrêmement favorable à la Flandre) financeront donc l'enseignement flamand tout en "consommant" de l'enseignement francophone.

Au final, là où les francophones touchent 43% du budget des communautés (contre 57 à la Flandre), ils n'auront que 36% des sommes nouvellement allouées (le "socle" reste attribué selon l'ancienne clé). Et pour couronner le tout, des mécanismes d'autonomie fiscale ont été mis en place, ouvrant la porte à un *dumping* fiscal.

Bref, l'avenir nous promet encore bien du plaisir...

François SCHREUER,
Représentant au Conseil académique



Sources (entre autres) : Vincent VANDENBERGHE (IRES-UCL), exposé oral à l'AGL le 5 octobre 2002.



Refinancer l'enseignement à bicyclette:

Au vu des informations qui précèdent à propos des tribulations du financement de l'enseignement, vous comprendrez pourquoi l'AGL pédalera pour celui-ci cette semaine.

Nous tiendrons une tente d'information et de sensibilisation au refinancement de l'enseignement dans le village humanitaire, Voie Cardijn. N'hésitez surtout pas à venir demander de plus amples explications. Vous serez aussi invités à déposer des centimes symboliques dans une tirelire dont le contenu sera versé à la Communauté française en signe de mécontentement.

Nous tenons à préciser que notre vélo n'entre pas en ligne de compte dans le classement du challenge humanitaire.

Refinancement ou Marchandisation?

La garantie d'un financement public suffisant pour l'enseignement, dont nous vous parlons dans ce dossier, est d'autant plus nécessaire que les entreprises privées développent leurs propres stratégies pour conquérir ce vaste marché potentiellement très rentable qu'est le secteur de l'éducation. Deux portes d'entrées sont actuellement possibles :

Les **Accords sur le commerce des services** (AGCS), conclus dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) permettent indirectement la marchandisation de l'enseignement, en considérant celui-ci comme un bien commercial parmi d'autres, tels que les assurances ou le secteur bancaire.

Le **processus d'harmonisation européenne** (dit de Bologne) présente de sérieuses failles, parmi lesquelles la difficulté de financer la 5^{ème} année d'étude, et donc la nécessité pour les universités de recourir à d'autres sources de financement.

Pour en savoir plus :

BAYENET (Benoît), *Le financement de l'enseignement universitaire en Communauté française*, Dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1668-1669, 2000.

BAYENET (Benoît), *(Dé)financer l'université : un calcul myope*, Dans *Politique, revue de débat*, avril 2002.

VAN DER STICHELE (Géraldine) et VERDONCK (Magali), *Les modifications de la loi spéciale de financement dans l'accord du Lambertmont*, Dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1733, 2001.

Sur le web : fef.be/refinancement

Ces documents sont à votre disposition à l'AGL, de même qu'une série d'autres et qu'une bibliographie assez fournie.

Trois questions à l'administratrice générale de l'université

Anne-Marie Kumps :

“la part de marché de l'UCL a diminué”

Lors de la rentrée académique, Jean-Jacques Viseur, président du Conseil d'administration de l'UCL, a lancé un appel au refinancement de l'enseignement. Quelle est la situation à l'UCL et sont vos besoins prioritaires ?

La situation financière de l'UCL est effectivement fort préoccupante. Le budget initial 2002 approuvé affichait, après prélèvements sur réserves, un déficit de 4,2 millions d'euros, soit une aggravation de 2,8 millions d'euros par rapport à celui de 2001. Le budget ordinaire présentait un solde négatif de 6,8 millions d'euros et le budget social un déficit de 2,3 millions d'euros que le résultat du patrimoine non affecté ne parvenait pas à compenser.

Lors du budget revu, la situation s'est malheureusement encore dégradée de 1,2 millions d'euros, suite principalement à une augmentation des provisions pour prévisions du personnel PATO (NDLR : personnel administratif technique et ouvrier) et à des interventions suite aux difficultés financières rencontrées notamment dans les restaurants universitaires de notre site bruxellois et dans le centre sportif de la Woluwe.

L'explication majeure de nos difficultés réside dans le mode de financement des universités de la Communauté française. Au sein d'une enveloppe fermée, chaque institution reçoit une allocation de fonctionnement en fonction de sa “part de marché”. Suite aux mauvaises rentrées de 1999 et 2000, la part de marché de l'UCL a diminué, passant de 30,97 % à 30,68 %, soit une diminution de 0,39 %. Il faut savoir qu'une perte de 1 % correspond à une diminution de recettes de l'ordre de 438.000 □.

Pour 2002, nos recettes augmentent de 0,4 % alors que nos charges s'accroissent de 1,8 %. Comme on peut le constater, les dépenses sont bien maîtrisées et c'est le manque de croissance de recettes qui explique nos difficultés.

Nos besoins sont nombreux. Il serait

hautement souhaitable de pouvoir bénéficier d'une “marge de manœuvre” qui nous donnerait la capacité de soutenir de nouveaux projets ou renforcer des politiques existantes. A titre d'exemples, on peut citer, les initiatives pédagogiques nouvelles, l'e-learning, la formation continue, la recherche fondamentale, le soutien aux initiatives culturelles, sans oublier nos besoins liés au grand entretien et à la rénovation de nos bâtiments ainsi que certains nouveaux investissements.

Quand on parle du déficit budgétaire de notre université, on pointe régulièrement du doigt le “gouffre à millions” qui se tient sur la Grand-Place. Quel est l'impact de l'Aula Magna sur les finances UCL ?

Il faut tout d'abord souligner que la construction de l'Aula Magna constitue pour l'Université un investissement et manifeste sa volonté de terminer le site en offrant un outil culturel ouvert à la communauté universitaire et à la région. Le financement de l'Aula Magna a été réalisé par le biais d'un leasing opérationnel et l'usufruit a été cédé à une société de gestion moyennant un loyer. L'impact de cette construction sur le budget 2002 s'élève à 749.000 euros. Cette somme comprend l'amortissement de certains travaux, la provision pour grand entretien, le précompte immobilier, la subvention octroyée par l'UCL à certaines activités qui s'y déroulent.

Depuis plusieurs années, l'UCL recourt à des sources privées de financement. Même si ces ressources ne constituent à l'heure actuelle qu'une part minime du budget, elles posent deux questions : celle d'un certain formatage des études en fonction des besoins des entreprises et celle de la publicité dont bénéficient les entreprises, qui profitent de l'image de l'UCL.

Les sommes récoltées via la Fondation Louvain servent au financement de chaires et de recherches, à certaines initiatives pédagogiques de l'IPM (NDLR : Institut de



pédagogie universitaire et des multimédias) et, dans une moindre mesure, à des projets immobiliers. L'Université agit en totale indépendance dans le choix des titulaires de chaires ou encore le déroulement des recherches. C'est ainsi que lorsqu'une chaire permet l'engagement d'un membre du personnel académique, les procédures suivies sont identiques à celles pratiquées pour les engagements des autres membres du personnel académique. En matière de recherche, le Conseil de recherche intervient comme pour tous les projets de recherche de l'UCL. Ce sont les besoins de l'Université qui priment. Ainsi, les facultés jouent un rôle important dans le choix des chaires et des projets de recherche. On ne peut pas dire que les entreprises en font un objet de publicité. Dans certains cas, l'anonymat est même demandé.

Propos recueillis par Mathilde COLLIN

Dessine-moi une université...

Invitation à la première réunion de la commission enseignement de l'AGL.

La première commission enseignement de cette année académique se réunira le **mardi 22 octobre à 20h à l'AGL** (2ème étage, 67 rue des Wallons, entrée par l'arrière du bâtiment).

Cette commission "new look" (elle vient d'être réformée pour en améliorer le fonctionnement) dépend directement du conseil de l'AGL, organe décisionnel constitué de membres élus. Elle en est cependant distincte afin d'offrir un espace de débat et d'orientation dans un domaine qui exige du temps, de la réflexion, voire de l'imagination. Elle a vocation à être un espace de discussion ouvert à tous les étudiants, élus ou pas, et non familiers de l'AGL. Cet espace sera voué aux questions et problèmes qui concernent vos études, depuis la pédagogie mise en œuvre avec plus ou moins de succès jusqu'à l'organisation générale des cursus universitaires en passant par l'accessibilité des études..

Trois thèmes seront proposés en ce début d'année :

1 - L'application du processus de Bologne d'harmonisation de l'enseignement supérieur en Communauté française et toutes les questions mais aussi les propositions qu'il suscite. Autrement dit, quelle université voulons-nous promouvoir pour les 10 prochaines années ?

2 - L'articulation de nouvelles formes de pédagogie dites plus "actives" (GSF pour les intimes) et des modalités d'évaluation et d'examen. Autrement dit, comment encadrer l'attribution des notes et le fonctionnement des jurys quand les manières d'enseigner se diversifient ?

3 - Le numerus clausus dans les études de kinésithérapie. Au nom de l'équilibre de la profession et de l'équilibre du budget des soins de santé, celui-ci doit limiter le nombre de kinés dans les années à venir via l'instauration de quotas d'admission aux études. Autrement dit, comment défendre intelligemment la liberté d'accès aux études supérieures dans le cas présent ?

Si l'un de ces sujets t'intéresse, si tu as envie d'en aborder d'autres ou si tu as envie de réfléchir tes études plutôt que de les consommer, la commission enseignement de l'AGL est faite pour toi. N'hésite pas à faire le pas. Plus nous serons nombreux, plus l'expérience sera enrichissante et constructive.

En ce qui concerne le fonctionnement pratique, la commission se réunira à peu près toutes les trois ou quatre semaines pour débattre et dégager des options sur les différents thèmes retenus. Et ce sur la base du travail préparatoire réalisé par des petites cellules indépendantes particulièrement motivées par l'un ou l'autre thème. Ce travail pourra naturellement être soutenu par un des permanents de l'AGL.

Bernard Swartenbroekx, coordinateur de la commission enseignement

Les réformes facultaires : qu'en penser ?

Depuis quelques années, des réformes apparaissent dans nos facultés. Elles provoquent des changements radicaux à tout point de vue. Pour exemple, la dernière en date, à ma connaissance, est la réforme des candidatures en philo et lettres, avec pour conséquence un premier quadrimestre polyvalent commun à toute la faculté en première candi.

Le but de ces réformes est avant tout pédagogique. Elles sont en fait l'aboutissement d'une réflexion qui dure depuis quelques années déjà au sein de l'université. Le but avoué était de pousser l'étudiant à gérer sa formation de manière plus autonome, en se basant parfois sur un travail plus personnel. Il est assez difficile de rassembler des documents sur ces réformes et leur mise en œuvre pratique pour la bonne et simple raison que la réalisation concrète dépend des facultés elles-mêmes, malgré une prise de

conscience générale et réfléchie au niveau interfacultaire.

L'AGL se demande aujourd'hui, à l'heure où, dans plusieurs facultés, les réformes sont déjà bien lancées, ce qu'il en est et ce qu'en pensent les instances non-officielles, qu'il s'agisse des étudiants, des assistants, des professeurs, du personnel scientifique, administratif, etc. En effet, nous nous demandons si, dans certains cas, ces réformes, qui visent l'autonomie des étudiants, ne provoquent pas plutôt une scolarisation des études (demandes de travail régulier, fréquemment contrôlé, ...), ce qui serait en profonde contradiction avec l'esprit de l'université. On se rend en effet compte que ces réformes peuvent être à double tranchant. On se demande donc si tout le monde y voit encore clair et si l'on n'est pas en train de passer à côté de l'objectif, ce qui pourrait avoir des conséquences profondes et graves

sur la qualité de la formation reçue. Il faut veiller à ce que l'université ne perde pas ses atouts et garde sa spécificité.

C'est pourquoi nous cherchons à recueillir des témoignages de personnes qui ont un avis sur la question. Le 18 octobre, une formation sur les réformes a lieu pour les membres de l'AGL. Nous aimerions savoir ce que pensent les acteurs de ces réformes, étudiants ou autres, savoir comment elle est ressentie par les principaux concernés.

Pour que l'université reste l'université, parce qu'il ne faut pas avoir peur du changement mais qu'il est toujours bon de contrôler la manière dont il s'effectue, faites nous parvenir le plus vite possible vos avis sur la question (feltz@agl.ucl.ac.be).

Merci d'avance de votre aide...

Nicolas Feltz



Assemblée Générale des Etudiants de Louvain

Journée FORMATION

Le 18 octobre

Les réformes à l'UCL

Modalités, Moyens, Premières Evaluations et Perspectives

Ce qui a été, ce qui est, ce qui sera

En ce début d'année, l'AGL souhaite se perfectionner dans les dossiers "enseignement" de l'université. Quelle en est la philosophie générale ? Comment procèdent les groupes de travail ? Où en sont les réformes anciennes, actuelles et futures ?

L'AGL organise donc une formation principalement à l'attention des **membres du comité, du conseil et des délégués de cours**.

A l'ordre du jour, 3 modules spécifiques :

- 1. L'harmonisation européenne** : voilà que se profile Bologne...
- 2. L'agrégation**, les réformes dans la formation pédagogique des enseignants
- 3. Gérer Sa Formation**, philosophie du projet, objectifs et résultats. Les moyens et le financement : conseillers et équipe d'étudiants.

Les intervenants sont de marque ! Parmi eux, Monsieur **Jean-François Deneff**, pro-recteur et Monsieur **Jean-Paul Lambert**, Vice-Recteur des Facultés Universitaires Saint-Louis. Les professeurs **Guy Jucquois** (ACLA), **Ghislain Carlier** (IEPR), **Francine Thyryon** (FLTR), **Auguste Laloux** (IPM), **Philippe van den Bosch** (DRT). Mesdames **Chantal Wouters** (CIO) et **Isabelle de Keyser**.

Etudiant, tu te sens concerné et intéressé ? Participe à cette journée en réservant à l'AGL : Anne Cassart, cassart@agl.ucl.ac.be, 010.45.08.88.

SALVE!

le kap'riccio...les pâtes à la maison

Voilà déjà presque deux ans que le KAP'RICCIO a abordé les rivages de la côte louvaniste. Même s'il n'a pas pu ramener la chaleur et le soleil des îles méditerranéennes, il garde tout de même le mérite d'apporter un petit brin de la magie du sud : une ambiance chaleureuse, une culture riche, des paysages idylliques, des chanteurs séduisants, une langue qui chante, **des bons petits plats (et pas seulement des pizzas)**, una « squadra » formidabilissima...

Ecco ! Trêve de trop de rêves... Il en faut, mais quand-même, nous restons un kot sérieux avant tout et malgré les joyeux surnoms qu'on peut parfois nous donner . (Les « ciccio », « carpaccio » nous font même pas peur !) Notre but : promouvoir une culture et favoriser les échanges avec l'Italie, notamment par l'intermédiaire de nos amici Erasmus. Notre principale et constante activité se déroule tous les mercredis soirs, après le souper et avant les mercredis de la guitare. Nous proposons à tous les amoureux d'Italie de venir nous rejoindre au kot (entre 20h30 et 22h) pour discuter, débattre et jouer, ou encore de nous rejoindre au CAV pour se faire bercer par un bon film. Que ces amoureux soient bilingues parfaits, futurs ou ex Erasmus de Padoue, Bologne ou Bari, ignorants courageux ou timides, « y en aura per tutti » !

Spécial DEBUTANTS (mais les balaises ne seront pas mis dehors).

Les premiers mercredis de chaque mois (heu...p'têt qu'on oublie les mois de janvier et de juin ??) auront lieu des débats et/ou jeux pour qui veut les deuxièmes mercredis du mois. Film en italien sous-titré français dans la mesure du possible les troisièmes mercredis du mois.

Venez, vous n'avez plus d'excuses, car nous n'habitons plus dans le fin fond du Blocry au

dernier étage et derrière l'avant-dernière porte du radieux et tant aimé « bloc L »... (Tenez bon le kot-é-clown !!)

A PRESTO ! Antonella et Marie-Caroline, avec le soutien de tous les kapriccieux...
KAP' RICCIO, 12 rue des Wallons-010/45.85.54 kapriccio_it@hotmail.com



La mondialisation, ça se discute: concours de rédaction!!

de la FONDATION ROI BAUDOIN

Finalement, soufflez vos idées ...

A la veille de la seconde Conférence Internationale sur la mondialisation organisée à l'initiative du Premier Ministre Guy Verhofstadt le 26 novembre 2002 à Louvain, la Fondation Roi Baudouin souhaite permettre aux étudiants, âgés de 18 à 25 ans, d'exposer davantage leurs idées et leurs analyses. Comment? En rédigeant un texte avant le 15 novembre, en échangeant leurs points de vue avec le Premier Ministre la veille de la Conférence, puis en assistant à celle-ci.

La Fondation Roi Baudouin lance donc un appel aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Ceux-ci sont invités à développer leurs idées, avant le 15 novembre, sous la forme d'une contribution écrite, comprise entre 2 et 5 pages et rédigée en français, en néerlandais ou en anglais. "Comment parvenir à une " mondialisation durable " ?"

Les textes peuvent aborder la mondialisation dans son ensemble ou de manière plus spécifique : l'économie (liens entre la production et la consommation, commerce éthique), les relations internationales (allègement ou annulation de la dette, aide au développement, subsides à l'exportation, ouverture des marchés), le rôle des pouvoirs politiques, de la société civile et des multinationales (gouvernance globale), l'environnement (gestion des ressources naturelles, les suites de Kyoto et Johannesburg), etc.

Un comité de lecture indépendant sélectionnera, parmi l'ensemble des contributions, la quarantaine de textes les plus pertinents.

Le 25 novembre, leurs auteurs seront invités à la Fondation Roi Baudouin afin de confronter leurs analyses au cours d'un atelier de travail. A l'issue de cet exercice, ils pourront échanger leurs points de vue avec le Premier Ministre.

Afin de garantir une certaine publicité aux idées que nous souhaitons riches et variées, la Fondation s'attachera à diffuser sur son site (www.kbs-frb.be) le plus grand nombre possible de contributions. Quelque deux cents participants auront également l'occasion d'assister à la Conférence Internationale du 26 novembre.

Jean-Paul Collette, pour la Fondation Roi Baudouin

Renseignements pratiques et formulaire d'inscription : www.kbs-frb.be
Personnes de contact :
Brigitte Duvieusart, tél. 02-549 02 72 - duvieuart.b@kbs-frb.be
Sonja De Koninck, tél. 02-549 02 86
Contact presse: Jean-Paul Collette, tél. 02-549 02 78 - 0474- 99 70 75
e-mail: collette.j@kbs-frb.be

Ateliers d'écriture du Kot Montparnasse aller au rebours de son imagination

Exemple 1 d'un exercice d'écriture proposé à l'atelier du jeudi 3 octobre et complété par une romaniste en agrégation.

Ma collègue,

une brune dont je me rappelle l'existence, disait quelque chose en espérant qu'on la regarde enfin et, lassée, **reprenait son travail. Après,** déçue de ne susciter aucune attention, elle sortait prendre l'air **dans le vestibule, je me** rappelle encore de ses yeux pleins d'espérance, de sa solitude.

Et je suis sûr que je désire encore sa présence silencieuse après toutes ces années. Elle, **droite, si sombre, si désertée** de tout amour. Jamais je n'ai osé lui dire. Tout à coup je cours si vite **que je crains de me faire renverser,** je traverse le carrefours à bout de souffle, je suis **le seul piéton. Sur la place,** je m'ennivre de son absence et m'enrobe de son parfum qui flotte encore. Dans, **l'avenue de Versailles, un** soudain espoir m'étreint. Le matin se lève, et c'est beau.

Exemple 2 du même exercice d'écriture complété par un chercheur en ingénieur civil.

Brune dont je me rappelle encore la saveur, elle me **disait quelque chose en** rapport avec l'automne. La serveuse, elle m'avait déjà oublié et **reprenait son travail. Après** une courte hésitation, je me retrouvais **dans le vestibule, je me** retournais une dernière fois et sortis.

Et je suis sûr que j'ai descendu ensuite cette ruelle si **droite, si sombre, si déserte.** Je me rappelle encore **que je craignais de me faire agresser.** J'ai alors commencé à chercher de la foule, de la vie, et je le trouvais lui, **le seul piéton. Sur la place,** perdu dans la nuit, à jouer avec la lune, attrapé par une flaque au bout de **l'avenue de Versailles, un** fou me dis-je, une vie.

A vous maintenant!

Brune dont je me rappelle l'
disait quelque chose en
reprenait son travail. Après
dans le vestibule, je me

Et je suis sûr que je dési
droite, si sombre, si désert
que je crains de me faire re
le seul piéton. Sur la place,
l'avenue de Versailles, un

Il m'arrivait aussi d'emp
et de m'enfoncer à travers le
Là, je me sentais en sé
déboucher sur la chaussée
souvens des immeubles
Augier, et de la rue où je n
rez-de-chaussée, une fenê
comme celles des cabinets
éclairée. Denise m'attendai
un restaurant russe.

Je cite fréquemment des
nais s'il n'y avait pas, de
plaque de rue où une enseig
pourrais-je me guider?

PHOTO DE LA SEMAINE

sélection du photokot



**SUPER CONCOURS:
LA PHOTO DE LA SEMAINE**
(avec des prix à gagner)

Artiste et amateur, apportez votre plus belle photo, la plus drôle, la plus inédite au PHOTOKOT. Tes talents seront peut-être exposés dans la prochaine SAVATE..

PHOTOKOT 50, rue des Blancs Chevaux, 1348 Louvain la Neuve
photokot@hotmail.coms;
<http://membres.lycos.fr/photokot>
tel.010/45.68.86

ATTN: Le PHOTOKOT propose aussi de développer vos photos N&B dans sa chambre noire ou de prendre des photos pour vos activités.

What's up Radio Hellena?



	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 H 30	Hellena non Stop	Les P'tits Dej's				
8 H 30		Hellena non Stop				
11H45		Jack from London	Pierre			
12H45		Cherche Pas Midi à 14 Heures...				
14 H		Nicolas et Thibaut	Hot Phone	Mélo mania	Jean-Michel et Catherine	
16 H		Clémence		Antoine	Rubriques à Rock	
17 H		Koko Channel	Variation sur le même thème	Reggae Mission	Info Débat	Hellena non Stop
18 H		Tout Porte à Croire	Réfl'Action	Drum'n'Bass	Les Belges parlent aux Belges	
19 H		Oh merde!	Du Sel sur les Frites			
20 H		Funky Time	Ciné première	Les échos de la Semaine	Philactère	Du pain sur les planches
21 H	Mét'Halleux	Cherche-Thème	Kot-é Rythme	Groovy Club		MicCheck
22 H	Esthétique Pêle-Mêle			Night Life		Progra
23 H	Nos Nuits Secrètes	Maestrondes	Musique Actuelle	Night Life		Progra
24 H				Night Life		Progra

Agenda LLN

Lundi

Quoi? Water Polo équipe mixte
Quand? : Les lundis et jeudis de 22 à 23h
Où? Piscine Haute
Prix? : Carte CSE
Rens: jradoux@hotmail.com

Mardi

Quoi? Conférence "Protocole de Kyoto : 2002 année cruciale ?" Ses aspects scientifiques, éthiques, politiques et industriels
Quand? Le mardi 15 octobre 2002 à 20h00
Où? L'auditoire Montesquieu
Qui? Jean-Pascal van Ypersele Prof à l'UCL; Ricardo Petrella Prof à l'UCL; Marc Pallemarts (membre du Cabinet du Ministre Deleuze) Prof à l'ULB; Baudouin Velge Directeur FEB; le débat sera animé par Madame Barbara Mertens, journaliste à RTL-TVi
Prix? La P.A.F. est de 10 € par personne et de 5 € pour les étudiants. Bénéfices versées au Rotary.
Rens: Infos sur www.rotary-lln.org

Mercredi

Quoi? Discussions, débats, jeux, et films italiens (au CAV)
Quand? Tous les mercredis soirs, après le souper et avant les mercredis de la guitare de 20h 30 à 22h
Qui? Kapriccio
Rens.: kapriccio_it@hotmail.com

Quoi? Jeux de rôle, Magic, initiations, campagne, etc.
Quand? Tous les mardis (20h)
Où? Au Kot de Mailles (4 Place des Paniers 4/301)
Rens.: 010/45.42.14 ou kdm@hege-monie.be

24 heures vélo de LLN Programme :

Mercredi
13h00 : départ de la course Grand-Place, animations enfants, challenge humanitaire, etc.
22h30: feu d'artifice et concert.
Jeudi :
1h - fin de la 1ère manche vélos folklos.
8h30 - départ 2e manche, petits déj' Oxfam, matinée du développement.
13h00 - fin de la course et remise des résultats.
pour plus d'info : 010 453277

Jeudi

Quoi? Cours de dessins à tous niveaux
Quand? tous les jeudis du premier quadri de 20h à 22h
Où? La nouvelle Salangane derrière la Luxe
Qui? Kot Arts et Archi
Prix? 7 séances pour €20
Rens:010/45.84.20

Quoi? Conversations espagnol tout niveaux
Quand? Tous les jeudis de 20h30 à 22H30
Où? 36 rue des Blancs Chevaux au kot
Qui? Kot latino

Quoi? Atelier d'écriture
Quand? Le jeudi 17 octobre à 20h
Où? Auditoire Sud O8 dans le Biéreau
Qui? Kot Montparnasse, Quentin et Carol
Prix? Gratuit
Rens.: 0473/43.48.33

Toute la semaine

Quoi? Campus Plein Sud
Les étudiants et les universités affichent leur solidarité avec le Sud-- concerts, conférences, expo, ateliers, etc.
Quand? Du lundi 14 au 18 octobre
Où? Tente sur la Place de l'Université
Qui? UCL, ULg, FUNDP, UMH, FUL, FUSAGx, FPMS
Rens: LLN développement: 010/47.90.33

Samedi & Dimanche

Quoi? L'embryon à la carte : Forum international de bioéthique
Quand ? Les 19 et 20 octobre :
Qui ? L'association Médecine et Dignité de l'Homme.
Les intervenants : Dr Mirabel, Prof Dr. Verellen-Dumoulin (UCL), Prof Dr Noia (Polyclinique Gemelli Rome) parmi d'autres.
Où ? Au centre culturel de Woluwé-St-Pierre.
Rens : www.theembryo.com"

LE MOT DE LA SEMAINE

El amor cuando no muere mata, porque amores que matan, nunca muere

Quand l'amour ne meurt pas il tue parce que quand l'amour tue il ne meurt pas

Week-end aventure avec le CSE-Tournois

Tu es libre du **1^{er} au 3 novembre** prochain et tu aimes la nature ?
Alors, viens à notre **WEEK-END AVENTURE** !

Cette année, ce fameux week-end aura lieu dans la région de Dinant, au beau milieu d'une trentaine d'hectares de verdure et de rochers, entre la Meuse et la Lesse.

Pour seulement 45 € par personne, nous organisons un challenge sportif ouvert à tous : douze équipes de huit personnes, dont au moins une fille, s'opposent dans la bonne humeur. Le challenge propose toujours des activités inhabituelles : les années précédentes, les aventuriers sont passés par toutes les couleurs, entre ponts de singes, rappel, quad et hélicoptère. Et pour cette année, on vous a mitonné un de ces week-ends...

Pour plus d'informations ou tout simplement pour t'inscrire, n'hésite pas à passer au kot :

CSE-Tournois

6, rue des Blancs Chevaux à LLN

Tél : 010/ 45.42.96

Tu peux bien sûr aussi nous envoyer un mail à csetournois@hotmail.com ou consulter notre site : www.cse-tournois.be.tf.

L'équipe du CSE-Tournois.



*l'oenokot
propose*

ce lundi 14 octobre à 20 h 30
à la Ratatouille (face à la MDS)

*Une soirée d'initiation
à la dégustation*

Thème : les vins du Sud de la France

Inscriptions au kot,
voie du roman pays, 3 au 3ème étage

PAF : 5 € (à payer à l'inscription)

**Pour les articles
de papeterie de bureau:**



010 45 18 41
02 762 35 85

**Pour les artistes et les
passionnés de loisirs créatifs:**

Art & Création

010 45 94 03

**Pour des imprimés de qualité
dans les meilleurs délais:**



010 47 22 45



La savate est une publication gratuite de l'AGL.

Tirage 2500 exemplaires

Éditeur responsable: Rodolphe SAGEHOMME

Rédactrice en chef: Lissandre ELLYNE

Collaborateurs: Mathilde COLLIN, l'ETINCELLE,
Nicolas FELTZ, les Kap's, François SCHREUER,
Bernard SWARTENBROEKX, Gilles VERNIERS

Mise en page: Lissandre Ellyne, RAMUCHO